

# Les épreuves anticipées de français en première générale

- I. L'épreuve écrite (4 heures-coef. 5)
- II. L'épreuve orale (20 minutes-coef. 5)

# I. L'épreuve écrite

Le sujet offre le choix entre deux types de travaux d'écriture, liés aux objets d'étude du programme.

**Le commentaire** (noté sur 20) **ou** **la dissertation**  
(notée sur 20)

## a. Le commentaire

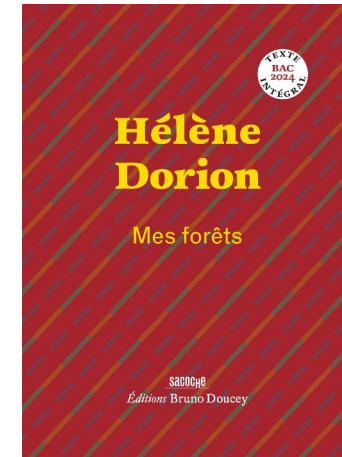
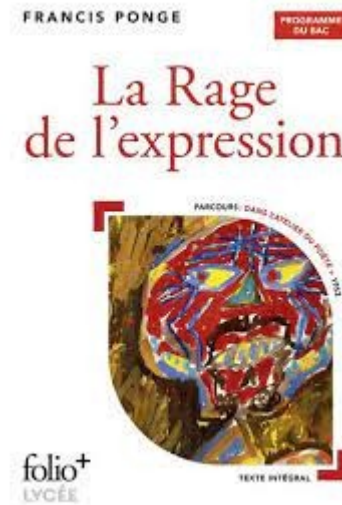
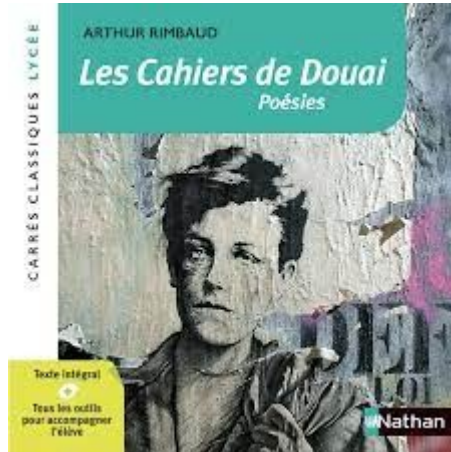
- Le commentaire porte sur un texte littéraire, en lien avec un des quatre objets d'étude du programme de la classe de Première (la poésie du XIXe au XXIe siècle/ le théâtre du XVIIe au XXIe siècle / le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle / la littérature d'idées du XVIe au XVIIIe siècle).
- Le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture et justifie par des analyses précises son interprétation et ses jugements personnels.
- Le texte proposé pour le commentaire n'est pas extrait d'une des œuvres au programme. Cette production écrite est notée sur 20.

## b. La dissertation

- La dissertation consiste à conduire une réflexion personnelle organisée sur une question littéraire portant sur l'une des œuvres et le parcours associé.
- L'objet d'étude correspondant au sujet de dissertation est obligatoirement différent de celui du sujet de commentaire (si le commentaire porte sur la poésie, la dissertation portera sur un des trois autres objets d'étude : le théâtre ou la littérature d'idées ou le roman).
- Le candidat choisit l'un des trois sujets de dissertation, chacun étant en rapport avec l'une des œuvres au programme et son parcours associé.

# Exemple de sujet de dissertation :

Sur la poésie, il y a trois œuvres au programme



# Il y aura donc trois sujets de dissertation au choix :

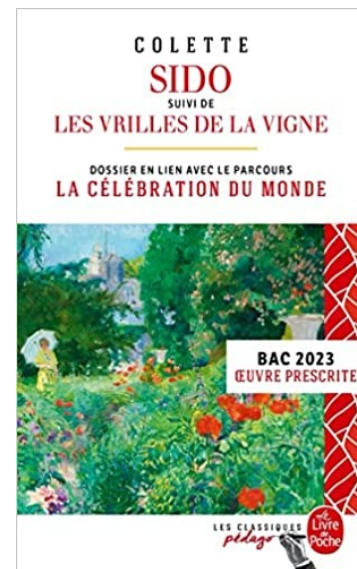
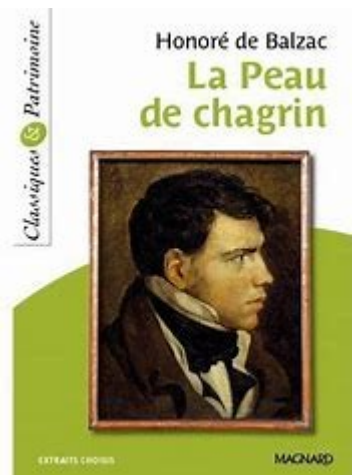
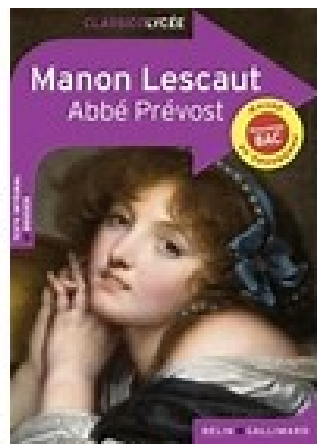
- **Sujet A - Œuvre : Arthur Rimbaud , *Les Cahiers de Douai***  
**Parcours : *émancipations créatrices***
- **Sujet B - Œuvre : Francis Ponge, *La rage de l'expression***  
**Parcours : *dans l'atelier du poète***
- **Sujet C- Œuvre : Hélène Dorion, *Mes forêts***  
**Parcours : *la poésie, la nature, l'intime***

## II. L'épreuve orale

- Le programme national propose **trois œuvres par objet d'étude**. Chaque professeur choisit une œuvre et son parcours associé, soit quatre œuvres intégrales.
- **À chaque objet d'étude est également associée une œuvre en lecture cursive**, de préférence d'une autre époque que celle de l'œuvre intégrale étudiée en classe, soit quatre œuvres.
- Il y a donc **huit œuvres à lire**.

# Le choix des œuvres intégrales pour cette année

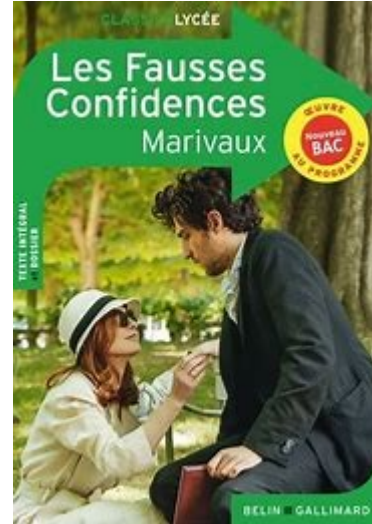
a. Le roman et le récit du Moyen Âge au **XXI<sup>e</sup> siècle**. Parcours associés : « *personnages en marge, plaisirs du romanesque* » ; « *les romans de l'énergie : création et destruction* » ; « *la célébration du monde* ».





## b. Le théâtre du XVIIe au XXIe siècle

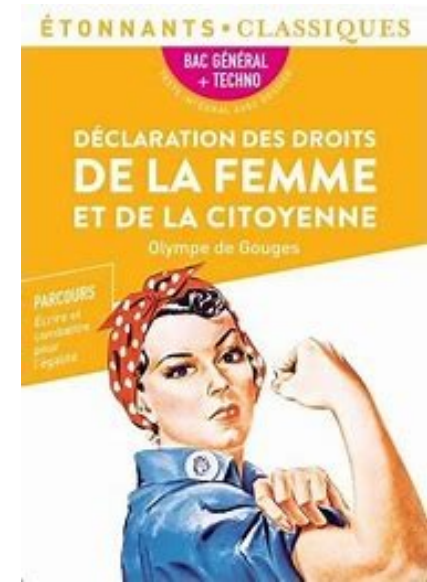
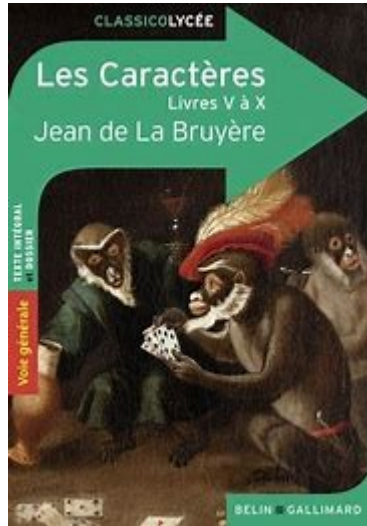
Oeuvres proposées :



Parcours associés : « spectacle et comédie » ; « théâtre et stratagème » ; « crise personnelle, crise familiale ».

## c. La littérature d'idées du XVIe au XVIIIe siècle

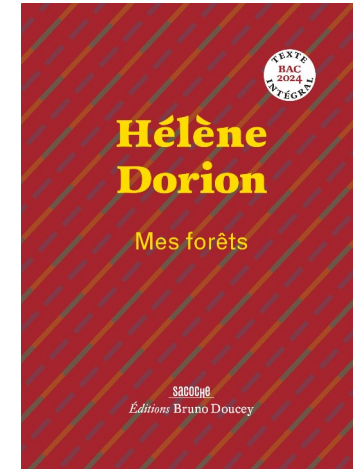
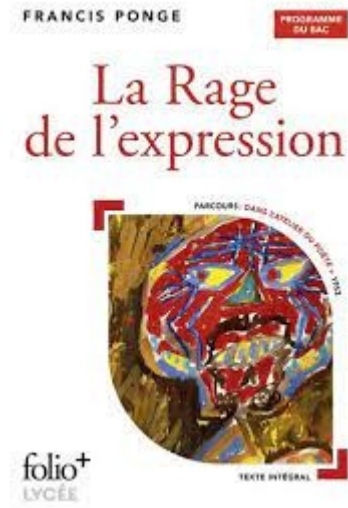
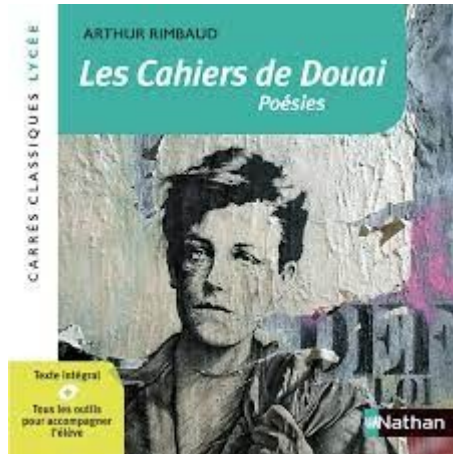
Oeuvres proposées :



- Parcours associés : « rire et savoir » ; « jeux de rôles, hiérarchies et pouvoirs » ; « écrire et combattre pour l'égalité ».

## d. La poésie du XIXe au XXe siècle

### Oeuvres proposées :



Parcours associés : « Émancipations créatrices » ; « Dans l'atelier du poète » ; « La poésie, la nature, l'intime ».

# Les objectifs de l'épreuve orale

## L'épreuve orale permet d'apprécier :

- la qualité et l'expression orale du candidat ;
- sa capacité à développer un propos et à dialoguer avec l'examineur.

# Structure et notation de l'épreuve orale

- **Durée : 20 minutes**
- **Préparation : 30 minutes**
- **Coef. : 5**
- **Première partie de l'épreuve (12 points / 12 minutes)** : a. lecture à voix haute (2 min) et exposé (8 min) sur un des textes du descriptif (entre 16 et 20 textes à connaître) préparé en classe que le candidat doit présenter linéairement en justifiant les objectifs du texte. L'examineur pose ensuite une question de grammaire relative au texte (2 min).
- **Deuxième partie (8 points / 8 minutes)** : présentation de l'œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe ou proposées par l'enseignant au titre des lectures cursives obligatoires, et entretien avec l'examineur au sujet de l'œuvre.

# La question de grammaire

La question de grammaire peut porter sur un des points de langue suivants, du niveau de Seconde ou de Première :

Les points de grammaire au programme de Seconde sont :

- ➤ Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe avec révision des natures et des fonctions.
- ➤ Le verbe : valeurs ; concordance des temps.
- ➤ Les relations au sein de la phrase complexe.
- ➤ La syntaxe des propositions subordonnées relatives.
- ➤ Le lexique.

Les points de grammaire au programme de Première sont :

- ➤ Cinq subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels : cause, conséquence, but,
- condition, concession.
- ➤ L'interrogation.
- ➤ L'expression de la négation.
- ➤ Le lexique.

# Présentation de l'oeuvre choisie : les critères d'évaluation

**1ère étape (2 minutes)** : Le candidat présente brièvement l'œuvre qu'il a retenue et les raisons de son choix ;

**2ème étape (6 minutes)** : Le candidat réagit aux relances de l'examineur qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre.

# Les épreuves d'entraînement au bac de français

- Tout au long de l'année, des exercices, des évaluations et des bacs blancs sont organisés pour entraîner les élèves à l'épreuve qui les attend.
- Il y aura **deux bacs blancs écrits de quatre heures chacun** : la semaine du 11 au 15 décembre et la première semaine d'avril.
- **Un bac blanc oral** : la semaine du 4 au 8 mars.